L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1891. | 65me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Rudeur de Bonnet,
Propriétaire-Editeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 14 NOVEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes d'emplois et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 sts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR JAS. P. GUINAULT.—Bâtisse à étage avec écurie, rue Gésois, entre les rues Commons et Gravier. Une portion de terre située dans la paroisse St-Tammany. Deux jolis cottages doubles, à l'encoignure des rues Union et Bourgogne, Nos 406 et 408 rue Bourgogne. Un grand terrain formant l'encoignure des rues Marais et Annette. Maison à étage rue des Marais No 119. Une grande tonnellerie à étage rue Marigny, Nos 16 et 18. Résidence à l'encoignure des rues Joséphine et Clara.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Résidence confortable à deux étages, avec de grands terrains bien entretenus, No 126 rue Sixième entre Constance et Laurel.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Cottage double, rue de la Deuxne entre Cortez et Scott.

PAR ONORATO & STUART—La résidence bien connue de R. Onorato, coin avenue St-Charles et la rue Octavia.

PAR LE SHÉRIF. A l'écurie de Isaac Sonschein, 226 rue St-André, chevaux, buggy, wagons et harnais.

Un nouveau délit.

Quelques paroles, prononcées par le secrétaire du département de l'Agriculture des Etats-Unis—M. Rusk—un lendemain de nos élections, et rapportées par un journal que l'on ne peut soupçonner d'être hostile à un ministre "républicain",—la *Tribune*, de New York—donnent une idée du mobile qui a dirigé le parti républicain, lorsqu'il a doté les Etats-Unis du tarif à outrance qui porte le nom de M. McKinley, et des sentiments qu'il professe pour le peuple des Etats-Unis.

La *Tribune* s'exprime ainsi :

"Le secrétaire Rusk a déclaré que les élections ont eu les résultats qu'il attendait, et qu'il n'en a pas été, du tout, surpris. Le seul commentaire qu'il ait à faire, c'est qu'il est en faveur du rétablissement des droits sur les peaux, attendu que les fabricants de souliers du Massachusetts, au bénéfice desquels les peaux ont été placées sur le *free list*, (liste des articles admis en franchise) ont voté avec les Démocrates. Il croit que c'est une bonne idée de leur faire payer les peaux au peu plus cher."

Nous n'insisterons pas sur ce fait, que les peaux ont été placées sur le *free list*, seulement au bénéfice des fabricants de souliers du Massachusetts, sans tenir aucun compte des besoins du peuple américain, en général. Nous laisserons de côté, également, l'augmentation des prix qui résultera de l'imposition d'un droit sur les peaux, quoique les Républicains soutiennent le contraire, excepté à certains moments d'oubli, quand pour une raison ou pour une autre, ils lèvent le masque pour quelques instants. Nous appellerons l'attention des lecteurs sur ce fait : qu'un des chefs du parti républicain,—le ministre de l'agriculture, le général Rusk—pense que l'acte de voter avec le parti démocratique, est un délit dont se rendent coupables les citoyens, et à cause duquel ils doivent être punis. Pour un peu, il aurait demandé l'emprisonnement.

Est-ce le langage d'un homme d'Etat? Le ministre, d'un gouvernement basé sur le suffrage universel, a t-il le droit de demander des représailles contre ceux qui sont opposés à sa politique?

Le parti républicain, non content d'avoir établi un tarif inouï, au profit de quelques individus, exprime, par l'organe d'un des chefs du gouvernement, le désir de voir servir ce tarif à la punition des adversaires politiques. Il n'est plus permis d'avoir une opinion opposée à celle des gouvernants de Washington. Dès qu'un Etat qu'ils croient inféodé à leurs idées, manifeste une tendance à s'éloigner d'eux et à chercher, sous d'autres drapeaux, le bien-être qu'il veut pour le pays, il sera considéré comme délinquant, et des mesures seront prises pour le punir. Le général Rusk et ses collègues, tout en avouant que les élections ont eu les résultats qu'ils en attendaient, comptaient, entr'autres choses, sur la défaite du candidat démocrate, Russell, dans le Massachusetts. La nouvelle, qu'il l'avait emporté sur Allen, les a mis en fureur, et ils chercherent, maintenant, les moyens de châtier les électeurs qui ont été assez hardis pour contrarier les potentats républicains. Et c'est tellement vrai, que d'où un des membres les plus éminents du cabinet de Washington, un aspirant à la présidence des Etats-Unis, qui se constitue le porte-parole des mécontents et jette l'anathème sur le Massachusetts.

L'Amérique du Nord est un pays bien sage pour entendre, sans broncher, des paroles qu'on s'explique dans la bouche d'un empereur ou d'un roi absolu, mais qui sont révoltantes lorsqu'elles tombent des lèvres d'un citoyen—un citoyen fut-il le premier de tous—d'un pays républicain.

Mais le mouvement d'humeur du général Rusk servira, du moins, à éclairer le peuple des Etats-Unis (si toutefois, il veut être éclairé) sur les sentiments d'un parti que le hasard des élections ou, plutôt, des influences que nous voudrions oublier, ont porté, momentanément, au pouvoir.

Les paroles rapportées par la *Tribune* serviront de guide aux électeurs, lorsque s'ouvrira la grande lutte de 1892—si, nous le répétons, leur aveuglement n'est pas incurable.

Vente de Propriété Foncière pour aujourd'hui à la Bourse des Encanteurs.

Jas P. Guinault, encanteur, vendra aujourd'hui pour le compte de différentes successions, les propriétés suivantes :

Pour le compte de la Succession Villeneuve.

1re La grande propriété sise rue Marigny Nos 16 et 18 près du Fauxbourg, occupée récemment comme tonnellerie.

2e Deux maisons doubles à l'encoignure des rues Bourgogne et Dauphine.

3e Un terrain formant encoignure sur rues Marais et Annette.

4e La résidence à étage rue des Marais No 119.

Pour le compte de la Succession Claiborne.

5e La propriété formant l'encoignure des rues Clara et Joséphine, marchique emplacement pour épicerie ou magasin de chaussures.

Pour le compte de la Succession Kouvrande.

6e Trois terrains, avec étables et résidence, rue Gésois près Camp.

Pour plus de renseignements se référer aux annonces.

Robichon entre chez un marchand de coffre-forts.

—Vous savez, de coffre est à l'épreuve des voleurs aussi bien qu'à l'épreuve de l'incendie.

—Donc, si le feu prend?

—Vous n'avez rien à craindre : tout le contenu du coffre sera intact.

—Alors, fait Robichon, je me mettrai dedans.

LOUISIANE.

La *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans du 11 novembre :

Les habitants de la paroisse Avoyelles se réjouissent des récoltes de cette année, qui sont plus grandes qu'on ne l'espérait il y a quelques mois.

—Le rendement du sucre de la paroisse Ascension sera d'un tiers plus faible que celui de l'an dernier.

—Les affaires à Crowley, paroisse Acadie, sont actives et les habitants sont très contents des rendements satisfaisants des récoltes.

—La récolte de riz d'Acadie est abondante. M. W. W. Duson compte sur un rendement de 20,000 barils.

—A la date du 7 novembre, il avait été expédié de Crowley, 210 wagons chargés de riz.

—La *Trinity Herald*, de la paroisse Catahoula, annonce que M. W. M. Calhoun a vendu, récemment, un lot de coton au prix de 13 sous la livre et que M. L. J. McAdams a disposé de quelques balles de coton au prix de 17 sous 1/2.

—Le chemin de fer du Southern Pacific, dit le *American*, de la paroisse Calcasieu, a un trafic important, en ce moment. Le riz envoyé au marché nécessite un grand nombre de wagons, tandis que les moulins à canne, les usines centrales de Caffery et de Calcasieu, emploient 250 wagons par jour.

—Mme Barker, de Lac Charles, paroisse Calcasieu, a été tué, ces jours derniers, par l'explosion d'une lampe.

—Les citoyens de cette ville ont ouvert une souscription pour élever un monument au révérend père Magnin, mort de la fièvre jaune en 1870.

—Mme Fannie R. Young, l'épouse estimée du colonel John S. Young, de Shreveport, paroisse Caddo, est morte le 5 novembre dernier.

—Le 2 novembre, la jolie Mlle Willie Murphy, de Shreveport, nièce du capitaine Wm Robson, a épousé M. John Jenkins.

—La foire de Shreveport a obtenu un succès sans précédent. Les expositions étaient complètes et intéressantes, les amusements variés et attrayants et les courses splendides. Un grand nombre de personnes l'ont visitée tous les jours.

—M. G. J. Reilly, un marchand de Slaughter, East Feliciana, a fait faillite. L'actif est de $12,000 et le passif de $16,000.

—Deux cent quatre-vingt-trois attelages, dit le *Banner* de Carroll, paroisse East Carroll, sont employés aux levées de la paroisse. La plus grande partie de travail sera exécutée avant l'arrivée du temps désagréable de l'hiver.

—Mme G. Gessolly, de Baton Rouge, a deux citronniers nains, qui lui donnent 75 citrons, cette saison. Les arbres ont six ans.

—Mlle Ethel Lytle, une jolie personne de la capitale, épousera M. D. B. Herrin, le 15 novembre prochain.

—La moitié des dix mille dollars nécessaires à l'établissement d'une raffinerie, dans East Baton Rouge, a été souscrit.

—Le docteur W. M. Bonner, de Bœuf Prairie, paroisse Franklin, est mort le 4 novembre.

—Miss Sallie Westburry, de Grant, paroisse Grant, a épousé, récemment, M. James Prothro, de Natchitoches.

—La navigation sur le Bayou Tèche, près de la Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, est beaucoup plus facile; les obstructions ayant été détruites.

—Le contrat pour la construction de la nouvelle école McDonough, pour les enfants de couleur, à McDonoughville, paroisse Jefferson, a été adjugé à M. A. Romprich, au prix de $4,160.

—Le docteur P. D. Barand, de Lafayette, est mort le 8 novembre dernier.

—Mme Arèbre Champagne, de Thibodaux, paroisse Lafourche, est mort récemment, à l'âge de 90 ans.

—L'Académie Guion, de Thibodaux, a 115 élèves.

—La banque de Thibodaux est dans des conditions excellentes. Elle a déclaré un dividende de 2 1/2 0/0 pour les premiers trois mois.

—W. S. Felton et J. T. Smith ont été emmenés de la prison de Bastrop, paroisse Morehouse, et lynchés dans la nuit du 3 novembre. Ils étaient accusés d'avoir assassiné M. J. A. Dyess, de Mer Rouge. Des menaces de violences et d'incendie, après ce crime, ont soulevé l'indignation des citoyens de Morehouse, qui les ont lynchés.

—Le colonel W. H. Jack a la sincère sympathie de tous, à l'occasion de la mort de son épouse estimée et aimée, décédée à Natchitoches, lendi dernier.

—Le *Banner*, de la Pointe-Coupée, dit que le capitaine W. E. Norris, du camp de convicts Tresavant, réglait une difficulté entre deux convicts lorsqu'il fut assailli par l'un d'eux. Un troisième convict vint au secours du capitaine et tua son assaillant d'un coup de fusil.

—M. Chas. W. Allen, de Pointe-Coupée, est mort le 5 novembre, à l'âge de 83 ans. Le défunt était un citoyen hautement respecté.

—Mlle Hattie Purvis, de Rayville, paroisse Richland, a épousé, récemment, M. Frank A. Miles, de Delhi.

—Plusieurs jolies résidences seront bientôt terminées à Alexandrie, paroisse Rapides.

—M. W. M. Smith, un marchand bien connu d'Alexandrie, a épousé le 5 novembre dernier, Mlle Mamie Mass, de Shubuta, Mississipi.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, annonce qu'à l'habitation Walnut Grove, près de Cheneyville, est né le 27 octobre dernier, un enfant de couleur, qui est, probablement, le plus petit être humain, peut-dans toutes les parties du monde dans la paroisse Rapides. Il pesait 1 livre 3/4 à sa naissance, et mesurait 7 pouces de long. Son poignet avait un pouce de circonférence, et une pièce de dix sous n'aurait pu entrer dans sa bouche. Les parents se nomment Simon et Eliza Keys.

—M. W. A. Gilbreath, du *Bulletin*, de Martha, a fondé un nouveau journal, le *Headlight*, à Moyce, paroisse Rapides.

—M. M. A. Becnel, un citoyen estimé de St-Jean Baptiste, est mort récemment.

—Mlle Leona Selph et M. W. G. Deggan, de Sabine, paroisse Sabine, ont été mariés le 3 novembre dernier.

—Le jury de police de la paroisse St-Landry, a voté une bourse de $250 pour envoyer Edouard Gil à l'Université d'Etat.

—M. John Chapman, un des premiers citoyens de St-Jacques, est mort récemment.

—Le *Messager*, de St-Martinville, annonce que M. Victor Rouchon a été nommé *deputy collector* du gouvernement fédéral, avec quartier-général à St-Martinville.

—M. Charles Lehman, du Mississippi, et M. Félix Haas, de Lafayette, ont été nommés pesseurs et inspecteurs de la paroisse St-Martin. M. Haas est installé à l'habitation St-Jean et M. Lehman, à St-Martinville.

—M. A. B. Lee, dit l'*Echo*, de Ste-Hélène, paroisse Ste-Hélène, a exhibé, cette semaine, à la foire de Summit, le nègre difforme, Bob Addison, qui est né et a été élevé dans le premier ward de la paroisse. Ce nègre n'a pas de oreilles, pas de genoux, mais possède de très grands pieds, de longs bras et un corps entièrement développé. Il danse bien et excite beaucoup la curiosité.

—Le *Times*, de la paroisse Terrebonne, annonce qu'un parti républicain, composé de blancs, sera bientôt organisé dans la paroisse.

—Une exploration de chaudière, qui a eu lieu à la sucrerie de MM. Viguerie et Baron, le 7 novembre, a grièvement blessé plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouve M. Baron, lui-même.

—Une église, une résidence et une grange, toutes non-assurées, ont été détruites, récemment, par un incendie, dans le second ward de la paroisse Washington.

LE LIVRE A CLEF.

I

Pendant mon séjour à D....., j'ai beaucoup connu un original nommé Eustache Loriot :—un garçon d'une quarantaine d'années, frais, rose, blond, un peu replet, de taille moyenne, avec une grosse tête au front trop développé, au nez sacratique et aux yeux bleu faïence. Il était de sa profession juge suppléant au Tribunal ; mais, comme ses fonctions lui laissaient beaucoup de loisir et qu'il avait une fortune indépendante, il s'était de bonne heure abandonné à la passion de "bric à-brac". Il collectionnait un peu de tout : livres rares, médailles, poteries gallo romaines ; il était membre d'une Société d'antiquaires à laquelle il adressait d'enthousiastes et prolixes Mémoires sur chacune de ses découvertes.

Comme beaucoup de collectionnaires, il était d'une naïveté et d'une crédulité enfantines au sujet de ses antiquailles ; à propos d'un tesson de poterie ou d'une ferraille quelconque, son imagination lui suggérait des histoires merveilleuses auxquelles il finissait par croire comme à des articles de foi. Il avait trouvé, par exemple, chez un revendeur un informe masque de fer forgé, percé de trois trous à la place de la bouche et des yeux, et il était parfaitement convaincu qu'il possédait le vrai *Masque de Fer*, ayant servi à cacher les traits du mystérieux prisonnier des îles Saints-Marguerite et de la Bastille. Je faillis me brouiller avec lui pour lui avoir insinué en douceur que, d'après les relations authentiques, le fameux *Masque de Fer* était en velours noir, et que, d'ailleurs, fût-il en fer, il n'était pas vraisemblable qu'au XVIIe siècle, à une époque où l'on travaillait merveilleusement, on n'eût pas trouvé pour un prisonnier d'importance quelque chose de moins grossier et de moins inconfortable que cette ferraille....

Bien que marié, Eustache Loriot n'avait point d'enfants.

Sa femme était une jolie brune de vingt-huit ans, bien faite, sémillante, avec des yeux à la perdition de son âme et un léger duvet sur la lèvre supérieure.

Elégante, aimant le plaisir, elle s'ennuyait fort dans la maison silencieuse du quartier des Orangettes, où son mari entassait ses collections, et où l'on ne recevait d'autres visiteurs que quelques vieux antiquaires et un jeune avocat, ami de Loriot et comme lui amateur de bouquins.

Cet avocat, célibataire, nommé Frédéric Signoret, n'avait guère plus de trente ans et passait pour l'aigle du barreau de D.... Je crois plutôt qu'il en était le coq, car il avait fort bonne tournure, la taille bien prise, la langue bien pendue, et deux mots, bon pied, bon œil, il venait souvent puiser dans la bibliothèque de Loriot, et le soir où j'eus le plaisir de faire sa connaissance, il rapportait précisément à son ami un bel exemplaire de *Daphnis et Chloé*, relié en maroquin rouge, avec les gravures du Régent.

—Tenez, me dit avec orgueil Eustache Loriot en me tendant le volume, voici un bouquin provenant de la bibliothèque de M. des Armoises, un gentilhomme lorrain qui fut emprisonné pendant la Terreur, condamné à mort et que sa maîtresse, une blanchisseuse, réussit à faire évader la veille du jour fixé pour l'exécution ; j'ai eu ce livre presque pour rien à la vente du mobilier de la prison, grâce à la femme qui sauva M. des Armoises.

J'avais pris le volume, et tout en le feuilletant, je remarquai un détail singulier :—çà et là, de page en page, il y avait des lignes entières dont certaines lettres étaient soulignées de points ou de tirets minuscules, les uns tracés à l'encre rouge, les autres avec une encre jaunâtre et comme vieillie.

—Tiens! c'est curieux, marmonnai-je, j'ai vu vous vu cette particularité de votre exemplaire? demandai-je à Loriot en lui montrant les pages pointillées.

En même temps, je relevai la tête et je fus frappé de l'expression inquiète et troublée du visage de l'avocat ; je me retournai alors du côté de Mme Loriot, et j'eus l'étonnement de voir que sa jolie figure reflétait comme un miroir l'effarement de Frédéric Simonnet.

Loriot, lui, ne s'était aperçu de rien ; abaissant sur le volume ses yeux de myope, il feuilletait les pages en murmurant :

—Oui, c'est fort drôle, et ce qu'il y a de plus drôle, c'est que ce détail m'était échappé jusqu'ici.... Et vous, Simonnet, y avez vous fait attention?

—Mon Dieu! non, répondit l'avocat en rougissant faiblement, je n'y ai pas attaché d'importance.

Pendant ce temps, la jeune femme ne soufflait mot et, penchée vers le foyer, tisonnait nerveusement les bûches.

—Pas d'importance! s'écria Loriot en prenant feu..... Moi, je pense qu'il y a là une énigme historique très intéressante, un mystérieux langage dont je trouverai le clef.... Vous verrez, vous verrez!

Et il se frottait les mains.

II

A quelque huit jours de là, je rencontrai Loriot, et avec son impétuosité ordinaire il me prit le bras :

—Mon cher, dit il, je suis sur la piste et avant peu j'aurai le clef.... Voici ce que j'ai trouvé déjà.

En même temps, il tirait de sa poche l'exemplaire de *Daphnis et Chloé*.

—D'abord, continua-t-il en l'ouvrant, remarquez que les pointillés sont toujours à l'encre jaunâtre, et les tirets, toujours à l'encre rouge. Ils semblent se répondre. Or, il est évident pour moi, que M. des Armoises avait gardé ce livre dans sa prison ; il y recevait des visites de sa maîtresse qui tantôt emportait, tantôt rapportait le volume, et les deux amants s'en servaient pour correspondre à l'aide d'une écriture chiffrée.... Hein! mon explication est elle assez ingénieuse?... Seulement, je n'ai pas encore découvert la clef du chiffre, mais avec de la patience je le trouverai!

—Pauvre vous me laisser le livre pendant deux jours! répondis-je : j'ai étudié un peu le langage chiffré et j'arriverai peut-être à vous aider.

Il y consentit et j'emportai le bouquin chez moi.

Il ne me fallut pas de longues études pour découvrir que le chiffre mis en usage par les deux correspondants était des plus simples : ils avaient utilisé les caractères du texte en leur conservant leur valeur usuelle, et il suffisait de mettre au lieu de mes autres les lettres marquées de points ou de tirets pour rétablir les phrases.

La première que je déchiffrai était celle ci :

"Il va, demain, à deux heures, à son Tribunal; venez, nous ne serons pas dérangés."

A quoi l'écriture des tirets à l'encre rouge répondait :

"O'est entendu, mignonne, à deux heures : mille baisers."

J'étais édifié, et et mon hypothèse se concordait pas précisément avec celle de Loriot, elle n'en était pas moins piquante.

III.

Le lendemain, je pris le bouquin et je me rendis chez le juge à l'heure où je savais y rencontrer sa femme ; justement, elle était seule auprès d'un bon feu flambant et Eustache Loriot travaillait dans sa bibliothèque.

—J'ai découvert, dis je à voix basse à Mme Loriot, la fameuse clef de la correspondance chiffrée.

Elle ne sourcilla pas.

—Mais comment t-elle en me lançant un coup d'œil acéré; voyons donc ce livre!

Je le lui tendis, et immédiatement, d'un geste brusque, elle jeta le volume dans le brasier.

—Chut! ajouta t-elle, avec un geste impérieux ; vous êtes un galant homme, monsieur : que tout ceci reste entre nous!

Tandis que, stupéfait, je regardais griller *Daphnis et Chloé*, elle attisait le feu avec les pincettes ; quand l'infortuné bouquin fut réduit à une masse incandescente, elle poussa un cri :

—Ah! mon Dieu.... quelle malchance et que va dire Eustache!.... Vite, vite, de l'eau, monsieur!

A cette exclamation, Loriot était accouru.

—Qu'est-il donc arrivé!

—Un malheur, mon ami!.... Monsieur avait posé par mégarde *Daphnis et Chloé* sur le brasier du petit fauteuil ; sans m'en douter, j'ai dû faire un faux mouvement, le volume est tombé dans le feu, et comme nous tournions le dos à la cheminée en sautant, nous ne nous en sommes aperçus que trop tard.

Eustache, ahuri, s'était emparé des pincettes, et emportant le livre enflammé, il avait couru le plonger dans un pot-à-eau. Bien n'y fit. Quand on le retira du baïn, *Daphnis et Chloé* ne formait plus qu'un tas de boue calcinée.

—Quel désastre! se lamentait Loriot... Ce n'est pas tant un livre rare que je regrette, ce sont les matériaux documentaires que'le feu a dévorés.... Je le répète, il y avait là une énigme du plus haut intérêt, et justement je venais de trouver la clef!

ANDRÉ THEURIET.

Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Catarrhes, causés par un sang appauvri, sont guéris par la Salsaparille d'Ayer.

Paris port de mer.

Nous lisons, dans la *République française* du 31 octobre :

A l'heure où le réseau principal des chemins de fer est près d'être terminé, on s'aperçoit déjà que les gran las lignes sont encombrées et ne suffisent plus au trafic toujours croissant. Il tant chercher de nouveaux moyens de transports. Tout naturellement, l'attention se porte vers les chemins que, grâce aux progrès modernes, on peut approfondir et élargir à son gré.

Tous les peuples dont la vie est intimement liée au commerce d'importation et d'exportation, se sont mis à étudier et à construire des canaux maritimes, c'est à dire des canaux permettant aux navires marchands de pénétrer, le plus loin possible, dans les terres, de façon à diminuer les frais de manutention et de transport. La Hollande, la Belgique, la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, sont entrées dans cette voie et se sont mises à creuser ou à préparer des canaux dont ils ont reconnu l'utilité.

En France, on a repris la vieille idée de faire de Paris un port de mer. Mais on l'a reprise, cette idée, en la précisant et en la poursuivant sur des données nouvelles. Un ingénieur jugé, celui auquel on doit le port de la Rochelle, M. Bouquet de la Grye, a envisagé le problème avec les données de la science et des ressources modernes, et ses études ont eu pour résultat l'établissement d'un projet pratique, facilement réalisable et en réalité peu coûteux. Il s'agit de donner à la Seine, entre Paris et Rouen, un approfondissement suffisant pour permettre aux navires qui viennent jusqu'à Rouen de remonter jusqu'à Paris sans rompre charge.

Les études techniques ont démontré que non seulement cela était possible, mais rapidement exécutable. Quatre écluses suffisent pour maintenir le plan d'eau à la hauteur nécessaire. Le cours de la Seine est utilisé dans une grande partie, deux coupures étant faites seulement dans les boucles d'Oissel et de Martrouville.

Sans entrer plus longuement dans des détails techniques qui sont déjà pour la plupart, connus du public, puisque le projet a subi toutes les formalités d'enquête et que nombre de conférences ont été faites sur ce sujet, il est bon de signaler les avantages de cette entreprise, pourvoire par une société d'études à la tête de laquelle est M. le vice amiral Touchard, qui a fait le contrôle que sont cinquante millions et qu'il n'est demandé à l'Etat ni subventions ni garanties d'intérêts.

Nous nous trouvons, en résumé, en présence d'une tentative très intéressante due à l'initiative privée et qui peut doter notre pays d'un élément nouveau de prospérité, et pourtant elle subit de nombreux retards.

Voici déjà bien des mois que l'enquête est terminée. Ses conclusions ont été favorables. Le nombre des personnes qui, à Paris seulement, ont manifesté leur sympathie en allant déposer leurs signatures en faveur de l'exécution rapide, s'élève à trois cent cinquante mille.

Le conseil général des ponts et chaussées, hostile dès le début, a été obligé de reconnaître qu'au point de vue technique, le projet était exécutable. Après s'être livré à des critiques sur des points hors de sa compétence, il a laissé au ministre toute sa liberté d'action. Donc, à l'heure actuelle, on peut dire que le moment désiré est venu. On n'attend plus que le projet de loi qui déclarera le canal maritime de Paris à Rouen d'utilité publique. Aucunes raisons ne peuvent l'ajourner pour longtemps, car on n'ignore pas qu'à la Chambre comme au Sénat, les partisans du Paris Port de Mer sont des plus nombreux.

Un mot d'enfant bien joli, quoique un peu cruel.

La maman causa avec une amie. L'enfant remarque que celle-ci est borgne et que, du côté droit, la paupière est retombée.

—Dis, maman! vois donc la dame, elle a un œil qui dort!

En cour d'assises, un jeune avocat présente la défense d'un aéronaute gredin, accusé d'avoir assassiné son père et sa mère.

—Ah! messieurs les jurés, s'écrie t-il, la vieille mortifiée de larmes, que votre justice soit clémente, d'autant plus clémente que l'homme qui est là, derrière, moi, est maintenant orphelin!

A un nouveau cocher :

—Vous savez qu'il faut être poli avec les voyageurs!

—Ah!

—Et honnête! Par exemple : que feriez vous si vous trouviez dans votre voiture un portefeuille contenant cinquante mille francs?

—Je ne ferais rien, je viverais tranquillement de mes rentes.

La dame au journal de province :

"Un ancien militaire qui a laissé le bras gauche à Sébastopol vient d'être victime d'une lâche agression. Deux individus se sont jetés sur lui et allaient lui faire un mauvais parti, quand, *prenant son courage à deux mains*....."

Nous n'avons pas continué la lecture.

Si vos cheveux s'éclaircissent et se détériorent, servez vous de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle leur redonne la vitalité et la couleur.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican.

Les officiers et membres sont requis de se réunir avec Badge à leur salle, No 51 rue Bienville, aujourd'hui samedi, 14 novembre 1891 à 3 1/2 heures P. M., pour assister aux funérailles de leur frère décédé, J. T. DESGRAIS, âgé de 70 ans, ancien de la Louisiane.

Par ordre

A. L. TISSOT, Président.
ELIX LAMBERT, Secrétaire aux finances.
14 nov—1f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
120 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

NICHOLAS J. HOEY,
ENCANTEUR.
Propriétés foncières, Stocks, Bons, Hypothèques, etc.
No 175 rue Commune.
Une attention personnelle particulière sera donnée à toutes les procédures judiciaires.
1er nov—3m

$500 de Récompense!

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales de Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions se rapportant à ces pilules seront strictement suivies et ne manquant jamais de donner satisfaction. Elles ont une douce action purgative. Elles ne contiennent ni calomel ni aucun autre ingrédient nuisible. Elles ne causent pas de nausées ni de douleurs. Elles ne nous coûtent rien de plus que les pilules ordinaires. Elles ne coûtent que 25 cents la boîte. Elles ne causent pas de douleurs. Elles ne causent pas de douleurs. Elles ne causent pas de douleurs